



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-22785>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-22785

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Université d'aix marseille

**Correspondant :** MME Henrio Danielle, Responsable Pôle des Marchés Publics. Campus Timone

**Adresse :** 58 boulevard Charles Livon, 13284 Marseille cedex 7

**Coordonnées :**

**Courriel :** Danielle.henrio@univ-amu.fr

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2486166&orgAcronyme=f2h>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le marché a pour objet l'achat de prestations pour des stages multisports, à destination des enfants du personnel d'Aix-Marseille Université (AMU) durant les vacances scolaires de la zone B.

**Lieu d'exécution :** Voir CCAP et CCTP

**Lieu de livraison :** Voir CCAP et CCTP

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le marché a pour objet l'achat de prestations pour des stages multisports, à destination des enfants du personnel d'Aix-Marseille Université (AMU) durant les vacances scolaires de la zone B. Les vacances de Noël ne sont pas concernées. Il comprend 2 lots : Lot n°5 : Stages multisports zone Marseille Lot n°6 : Stages multisports zone Aix en Provence Les prestations sont décrites dans le CCTP. Ce marché comprend des PSE facultatives (prestations supplémentaires) décrites au CCTP consistant : PSE 1 facultative : en une prestation supplémentaire pour des stages à thèmes. PSE 2 facultative : en une prestation supplémentaire pour la restauration (repas méridien et goûter) Les PSE étant facultatives, la société n'est pas dans l'obligation de proposer celles-ci, dans son offre.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Éléments de volumétrie annuelle (informations non contractuelles) : 5000euro(s) net TTC, par lot.

Refus des variantes.

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et sur fonds propres de l'établissement. -Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées conformément aux dispositions du titre IV de la loi no2013-269 du 29/03/13 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Se reporter également à l'article 10 du CCAP.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Les opérateurs économiques peuvent se présenter sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire devra être solidaire lors de l'attribution du marché.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Se reporter au règlement de la consultation (article 8.1).

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** AMU28-2024

**Renseignements complémentaires :** LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES EST FIXEE AU VENDREDI 15 MARS 2024 à 12h00 A titre d'information, la notification du marché est prévue (information non contractuelle) pour fin avril- début mai 2024. Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée. Par lot, une négociation est prévue dans le cadre de cette consultation. L'administration se réserve toutefois la possibilité de ne pas négocier et d'attribuer le marché public

sur la base des offres initiales sans négociation. Les conditions de la négociation figurent à l'article 9 du règlement de la consultation. - Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du lot concerné. -il s'agit d'un marché reconductible conformément à l'article 3 du CCAP. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, tél. : 0491134813, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 0491811387 adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la partie « Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur ». \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2486166&orgAcronyme=f2h>

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 5** - Stages multisports zone Marseille (enfants et jeunes) - Toutes périodes confondues
- **Lot(s) 6** - Stages multisports zone Aix-en-Provence (enfants et jeunes) - Toutes périodes confondues

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2024